



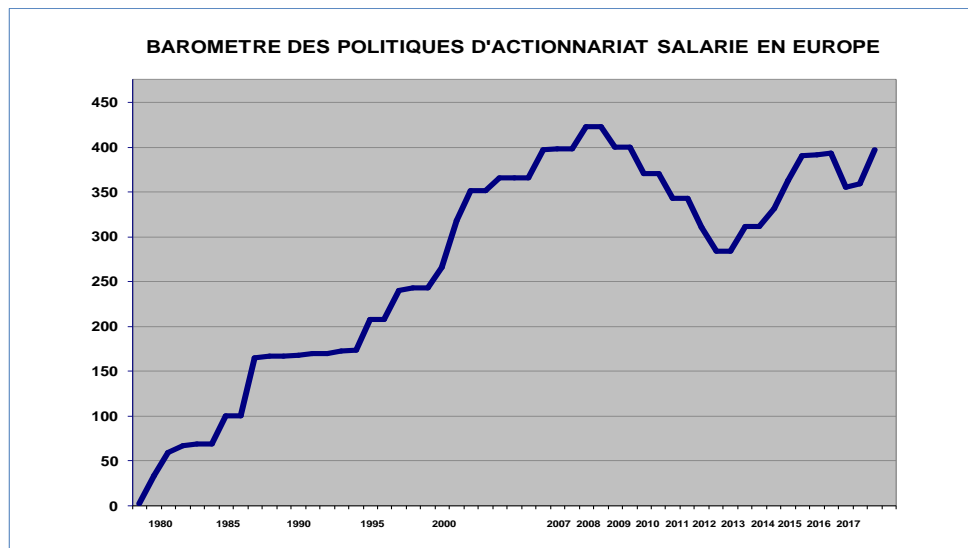
7 décembre 2017

Pour diffusion immédiate:

Baromètre des Politiques d'Actionnariat Salarié en Europe

Bonnes nouvelles pour les actionnaires salariés en Europe et pour tous les Européens.

La Fédération Européenne de l'Actionnariat salarié (FEAS) publie la nouvelle édition de son "Baromètre des Politiques d'Actionnariat Salarié dans les Pays Européens".



Marc Mathieu, Secrétaire Général de la FEAS souligne que: "*Comme tous les baromètres, celui-ci annonce l'avenir. La tendance positive de notre baromètre depuis 2013 annonçait le retour à la croissance du nombre d'actionnaires salarié en Europe. C'est ce qui est effectivement en train de se produire. Bonnes nouvelles pour tous les Européens !*"

Vingt pays européens ont à présent des politiques de promotion et de développement de l'actionnariat salarié. Ce nombre n'avait jamais été aussi élevé auparavant.

Toutes les décisions politiques récentes en Europe ouvrent la voie à des incitants plus importants pour l'actionnariat salarié, confirmant la tendance positive observée depuis 2013.

En plus des deux formules d'actionnariat salarié déjà existantes en **Autriche**, une troisième est introduite au 1.1.2018 avec une exemption d'impôt et de contributions sociales jusqu'à 4.500 € annuellement. En **France**, la cotisation patronale sur les attributions d'actions gratuites doit être réduite en 2018. Nouvelles législations aussi en **Irlande**, aux **Pays-Bas**, en **Suède**. En outre, la **Pologne** prépare une législation prometteuse.

Le nouveau Baromètre est sur le site www.efesonline.org. La publication est à [télécharger ici](#).

FIN

Pour plus d'information, prière de prendre contact avec Marc Mathieu au +32 (0)492 068 759 ou par e-mail: efes@efesonline.org

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié (FEAS) est une association internationale sans but lucratif. La FEAS est la voix de l'actionnariat salarié en Europe. Fondée en 1998, elle est l'organisation-coupole qui fédère les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion du développement de l'actionnariat salarié et la participation en Europe.